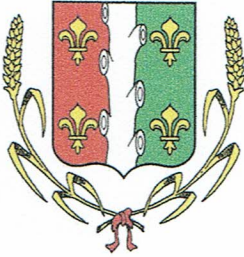


MAIRIE
DE
GRÈGES



Le conseil municipal s'est réuni le 1^{er} septembre 2023 sous la présidence de monsieur Bertrand ARENT, maire de Grèges.

DECISIONS PRISES :

-Travaux d'extension de la voirie du cimetière par la société EUROVIA HAUTE NORMANDIE.

Montant de la dépense : 29 343.85€HT soit 35 212.62€TTC

-Travaux de réfection de la voirie Grande Rue par la société EUROVIA HAUTE NORMANDIE.

Montant de la dépense : 50 152.50€HT soit 60 183.00€TTC

-Facture supplémentaire : maîtrise d'œuvre pour la réalisation du lotissement communal (travaux de requalification de voirie et création de stationnements) par la société V3D CONCEPT.

Montant de la dépense : 1 800.00€HT soit 2 160.00€TTC

-Transfert à la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise de la compétence facultative « création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbain ».

- Approbation des termes des conventions de partage de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sur les zones d'activités économiques (ZAE) d'intérêt communautaire

- Approbation des termes des conventions de partage de la taxe d'aménagement (TA) sur les zones d'activités économiques (ZAE) d'intérêt communautaire

Le maire
Bertrand ARENT

